

Paris le 20 mars 2017

Madame Anne HIDALGO  
Maire de PARIS  
Hôtel de Ville  
75004 Paris

REF. : 2017.03.20 – CJ/IJ

**Lettre recommandée avec AR**

**Objet** : Dépôt d'un préavis de grève pour le 30 mars 2017 concernant l'ensemble du personnel de la commune et du département de Paris.

Madame la Maire,

L'Union Syndicale CGT des services publics parisiens dépose par la présente un préavis de grève pour le 30 mars 2017 de 12h00 à 24h00, concernant l'ensemble des personnels de la Ville et du département de Paris.

Nos revendications portent sur :

- L'âge légal de départ à la retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités.
- La prise en compte de tous les métiers pénibles et insalubres pour un départ anticipé.
- La pension de retraite minimum égale à 1 800 €.
- L'abandon de la mise en place des congés annuels proratisés.
- La prime de départ en retraite égale à un mois de traitement.
- L'accès à l'AGOSPAP et à l'ASPP pour les retraités de la ville avec des modalités pour les départs en vacances.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ces revendications légitimes et de la forte motivation des personnels à les voir aboutir avec satisfaction.

Nous vous prions de croire, madame la Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'Union Syndicale CGT SPP  
Le secrétaire général,

Christian Jonon

